

NATUSTART

Aliment complémentaire pour volailles

Cet aliment est strictement réservé à l'espèce ou catégorie d'animaux indiquée.

COMPOSITION

Gluconate de Calcium, Chlorure de sodium

CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Humidité produit fini 96 %, Protéine brute 0.1 %, Cellulose brute 0.0 %, Matières grasses brutes 0.0 %, Cendres brutes (mat. minérales) 1.1 %, Lysine 0.00 %, Méthionine 0.00 %, Sodium 0.33 %

ADDITIFS

VITAMINES

Vitamine B1 (3a820) 350.0 mg/L , Vitamine K3 (3a710) 25.0 mg/L , Vitamine B2 (3a826) 49.0 mg/L , Vitamine B6 (Chlorhydrate de Pyridoxine) (3a831) 69.0 mg/L , Vitamine PP (Niacinamide) (3a315) 350.000 mg/L , D-pantothénate de calcium (3a841) 154.5 mg/L , Biotine (3a880) 9.00 mg/L.

OLIGO-ÉLÉMENTS

Cuivre (Sulfate de cuivre (II) pentahydraté) (3b405) 67 mg/L , Manganèse (Sulfate manganoux monohydraté) (3b503) 55 mg/L , Zinc (Sulfate de zinc monohydraté) (3b605) 85 mg/L.

ARÔMES

Mélange de substances aromatiques.

MODE D'EMPLOI

AGITER AVANT EMPLOI

NATUSTART s'utilise en complément de la ration alimentaire pendant 3 à 5 jours en période de stress.

Diluer le produit dans l'eau à hauteur de :

- 1 000 ml pour 1 000 l

Soit un apport de :

- 0.09 et 0.27 ml/jour/poulet (< 14 jours et > 14 jours d'âge)

- 0.132 et 0.7 ml/jour/dinde (< 28 jours et > 28 jours d'âge)

- 0.07 et 0.14 ml/jour/pintade (< 14 jours et > 14 jours d'âge)

- 0.23 ml/jour/poule pondeuse

* Pour les autres espèces aviaires, se rapprocher de votre référent technique

0.0 % de la matière sèche sont des ingrédients d'origine agricole., 0.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole proviennent de l'agriculture biologique., 0.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont en conversion vers l'agriculture biologique., 0.0 % de la matière sèche des ingrédients d'origine agricole sont des ingrédients d'origine agricole non biologique et non en conversion vers l'agriculture biologique, Certifié par Bureau Veritas Certification France, FR-BIO-10, Peut être utilisé en agriculture biologique conformément au règlement (UE) N° 2018/848., Conserver hermétiquement dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière, pendant une durée maximum de 6 mois après ouverture, Dans le cas où le poids net n'apparaît pas sur l'étiquette, il est indiqué sur l'emballage ou sur le bon de livraison.

Fabriqué par un site certifié OQUALIM-RCNA.

MIXSCIENCE

7 avenue René Cassin - ZI de Bellitourne - AZE
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE -
FRANCE

Agrément n° : α FR 53-014-805

Tél + 33 (0) 2 43 07 42 44



Agrément n° : α fr 53 014 805